

-H-



Service de la recherche
Cabinet du chef de l'opposition officielle

Québec, le 13 septembre 2013

Monsieur Claude Lamarre
Chef du Service de l'accès et de la propriété intellectuelle
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Demande d'accès à des documents

Monsieur,

Je m'adresse à vous en tant que responsable de l'accès à l'information au Ministère de la Santé et des Services sociaux.

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir copie du ou des documents suivants :

- Les impacts de l'application de la Charte des valeurs dans votre ministère et les personnes attitrées à la surveillance;
- Tous les documents portant sur les coûts des accommodements raisonnables.

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Emilie Simard
Attachée politique

ES/eg

Hôtel du Parlement
1045, rue des parlementaires, bureau 0.166
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-9013

Québec, le 8 octobre 2013

Madame Émilie Simard
Attachée politique – Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 0.166
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2013-2014.260

Madame,

Nous donnons suite à votre correspondance du 13 septembre dernier pour obtenir copie de documents que vous décrivez comme suit :

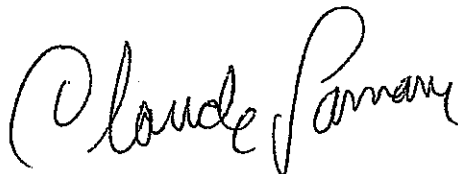
- ✓ « Les impacts de l'application de la Charte des valeurs dans votre ministère et les personnes attirées à la surveillance;
- ✓ Tous les documents portant sur les coûts des accommodements raisonnables ».

Nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande d'accès.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le chef du Service de l'accès à l'information
et de la propriété intellectuelle,



Claude Lamarre

p. j. 1